



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 17.01.2023

Présents : J-L. Dessart, B. Neuville, J-C. Hougardy, A. Despres, P. Hourez, D. Timmermans, E. Colonius, B. Brasseur, G. Vivroux, S. Moonen, T. Pierloot, I. Paquet

Excusé: T. Marique

1. Le mot du Président

Nous débutons une nouvelle année qui restera marquée par la participation de notre équipe nationale à un championnat du monde.

Avec des moyens limités, nos Red Wolves se sont qualifiés pour le second tour de ce championnat. Si le Danemark était bien évidemment d'un niveau supérieur au nôtre, nos joueurs ont fait preuve d'une détermination sans faille contre la Tunisie pour l'emporter en toute fin de rencontre.

Le match de ce jour contre le Bahreïn nous rappelle, si besoin en est, que dans le sport de très haut niveau, rien n'est acquis et que chaque rencontre est un nouveau défi de taille. Espérons que les Danois remporteront celle qui se déroule actuellement afin d'assurer notre qualification. Le second tour est un bonus où nous n'aurons rien à perdre.

Merci à tous ceux qui ont permis par leur engagement, parfois depuis des années, à notre équipe nationale de participer à cette compétition. Il nous appartient de profiter de cette publicité pour encore progresser à tous les niveaux.

Je souhaite d'ailleurs, de manière générale, remercier toutes les personnes qui travaillent au bénéfice de notre sport, de notre ligue, de nos clubs, car le contexte n'est pas toujours idéal et facile pour des bénévoles dans un monde où le mot « merci » est trop souvent oublié tant par les pratiquants que par leurs parents. J'en profite pour remercier tous ceux qui œuvrent pour l'organisation des tournois IRT qui permettent à nos « jeunes espoirs » de se mesurer les uns aux autres et ainsi de s'auto évaluer.

Pour le reste, tenant compte de la diminution des subsides annuels qui nous sont alloués, nous nous trouvons face un défi de taille, à savoir continuer à travailler sur nos projets tout en gardant un équilibre budgétaire. Soyez assurés que votre organe d'administration est conscient de ses responsabilités et qu'il les assumera avec toute la rigueur voulue.

Bonne et heureuse année sportive à toutes et tous.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 13.12.2022

Le P.V. de la réunion du 13.12.2022 est approuvé avec les propositions de modification faites par J-C. Hougardy.

3. Trésorerie

*** Situation financière au 31.12.2022**

Les comptes 2022 présentent un déficit de +/- 5.500€ suite à une dépense de 6.000€ pour le projet IDHPS. Nous n'avons pas encore de confirmation écrite, mais nous recevons un subside pour ce projet ce qui permettra d'équilibrer le budget. Jean-Luc rappelle aux comités provinciaux de transmettre rapidement les documents à Hervé pour lui permettre de clôturer les comptes.

*** Budget 2023**

Jean-Luc détaille la situation budgétaire 2023 qui présentera, selon le maintien ou non du Centre de Formation, un déficit important et inacceptable dans les deux situations. Même si différents projets ont été rentrés (IDHPS et Labélisation) et pourraient permettre d'équilibrer le budget 2023, la situation à moyen et long termes reste délicate. Avec la diminution des subventions Plan Programme haut niveau et Fonctionnement, il est nécessaire de trouver des solutions structurelles pour ne pas mettre en danger la survie même de la LFH. Après concertation avec la comptabilité, le secrétariat et la direction technique, l'analyse de la situation budgétaire nous amène à devoir envisager la cessation du Centre de Formation à la fin de la saison 2022-2023. Celui-ci coûte plusieurs dizaines de milliers d'euros en fonds propres à la LFH, ce qui n'est plus possible dans la situation actuelle. Outre les problèmes financiers, nous devons également constater que le CF ne regroupe pas toujours les meilleurs joueurs de la LFH, ce qui ne nous permet pas d'atteindre les objectifs fixés par l'Adeps. Après différents échanges, les administrateurs sont donc contraints de prendre à l'unanimité la décision de cesser les activités du CF à la fin de la saison 2022-2023, ceci afin de garantir le maintien des autres projets sportifs initiés par la LFH.

T. Pennelle et S. Georges seront convoqués à une réunion qui se tiendra le jeudi 26.01.2023.

4. Secrétariat

*** *Projet Lux-Nam***

Benoit a rencontré Eric Wilmot pour discuter du projet Lux-Nam. Les deux font le constat qu'un changement important doit être décidé pour ce projet, et ce, pour différentes raisons. Ensemble, ils proposent que le Comité non-officiel Lux-Nam soit dissout et que les clubs de ces 2 provinces se rattachent à des compétitions provinciales/ligue existantes. Benoit reçoit mandat du CA pour faire avancer et aboutir le dossier.

*** *Modification dans la composition du CA***

En vue de l'AG 2023 qui verra le CA passer de 12 à 9 membres, J-L. Dessart fait le tour des provinces pour que chacune annonce la décision prise en interne pour passer de 4 à 3 membres.

Ainsi, 3 administrateurs décident de démissionner:

Liège : Geoffrey Vivroux

Brabant : Didier Timmermans

Hainaut : Alain Despres

Benoit prendra contact avec l'AISF pour obtenir les informations nécessaires en vue de préparer l'AG 2023 sur ce point.

*** *Modification des statuts LFH***

Jean-Luc propose différentes modifications des Articles 11 et 17 des statuts LFH. La proposition de modification de l'article 11 est acceptée et sera proposée lors de l'AG. Pour l'Article 17, c'est le statu quo, il ne sera pas modifié, car la version actuelle répond au choix exprimé par le CA.

*** *Concertation des Comités Provinciaux***

Jean-Luc demande que les 3 comités provinciaux se réunissent afin de discuter d'une nouvelle répartition des missions suite à la réorganisation en cours à la LFH. D. Timmermans lui confirme qu'il prendra contact avec les Comités de Liège et du Hainaut pour organiser une première réunion de discussion. Suite à cette première réunion, un retour sera fait au secrétariat LFH pour continuer les échanges et mettre en place une nouvelle répartition des missions entre la Ligue et les Comités.

Jean-Luc leur demande également de profiter de cette période de changement pour mettre à jour leur composition et celle de leurs différentes commissions. A cet effet, il sera peut-être nécessaire de provoquer une AG.

*** *Demande de crédit-temps de F. Kerz***

Benoit partage la demande faite par Françoise, et validée par lui-même, pour passer à 4/5 via une demande de crédit-temps possible via l'ONEM. Il explique que Françoise souhaite diminuer son temps de travail pour différentes raisons et qu'il a donné son pré-accord en tant que responsable de gestion journalière de la LFH. Les administrateurs marquent leur accord et une réponse officielle sera transmise à Françoise.

5. Affaires techniques

*** *Centre de formation***

Faisant suite aux bulletins, les mesures liées aux études obligatoires vont être revues par Thomas et Simon, lesquels sont très attentifs à la situation. L'infirmerie reste malgré tout bien remplie, obligeant parfois à travailler avec 10 joueurs.

Un jeune a dû stopper l'aventure suite à des soucis d'ordre physique en plus de difficultés scolaires.

La reprise en janvier a été perturbée par la grève du TEC, mais les responsables ont pu s'organiser en conséquence.

6. URBH

*** Participation au CM 2023**

Après une préparation positive lors du tournoi en Pologne, les Red Wolves ont débuté ce CM face aux Danois, équipe championne du monde en titre. Ils n'ont pas démerité, mais ont dû constater l'écart qui existe encore avec le très haut niveau. Dimanche face à la Tunisie, ils ont remporté une victoire importante et convaincante. Lors de ces matchs, plusieurs jeunes joueurs ont montré que nous pouvons espérer un bel avenir pour nos Red Wolves. Sur le plan financier, toutes les personnes impliquées dans l'organisation font preuve d'une grande précaution pour limiter au maximum les frais. Ce point sera analysé après la compétition.

Dès leur retour, les Red Wolves ainsi que les employés des 2 Ligues auront directement les matchs de qualification pour le CE 2024 dans le viseur. Via la cellule MARCOM de l'URBH, l'organisation de ces 2 matchs est déjà lancée.

*** Réunion du CEP du 20.12.2022**

Kevin Jacobs est prolongé comme T2 des Red Wolves et Rik Stryckers est nommé T2 des Black Arrows. Concernant ces dernières et pour répondre à la demande de la DT d'inscrire cette équipe aux qualifications de l'Euro 2024, le CEP demande qu'un plan détaillé soit réalisé avec des objectifs concrets. Cette démarche a également été demandée pour les sélections nationales jeunes.

Le contrat à Hasselt a été prolongé pour 3 ans.

Une réunion aura lieu entre Sigurd Thomassen et Klaus Convents avec Benoit Neuville pour discuter de la collaboration des 2 chef-arbitres au niveau URBH.

*** Tournoi IRT du 08.01.2023 à Louvain-la-Neuve**

Jean-Luc remercie tous les organisateurs et bénévoles qui ont permis la mise en place et le bon déroulement de ce tournoi. Il remercie également les arbitres et observateurs désignés.

Les sélections provinciales en reviennent avec des résultats différents, mais malgré cela, les personnes présentes ont pu assister à des matchs de qualité. Nous devons cependant constater la différence de niveau importante entre les sélections filles LFH et celles de la VHV.

Au vu de la difficulté de trouver des arbitres et des bénévoles à cette date, il semble qu'une réflexion doive être menée à ce sujet.

7. Suivi des dossiers

*** Feuille de match électronique**

Rien à signaler de nouveau. Nous avons rencontré des problèmes d'encodage durant le dernier w-e de compétition, mais le secrétariat est en contact avec la société Nu-Score pour régler ce problème.

*** Contrat Erima**

Benoit a reçu une proposition finale de la part de notre équipementier pour renouveler le contrat. Cette proposition est présentée au CA et acceptée. Benoit retournera vers le représentant pour finaliser et signer le contrat.

8. Arbitrage

*** Article 17**

Thierry Pierloot explique que les fiches de paie reçues par l'UCM ne sont pas toujours justes et que cela peut poser problème lors de la taxation finale. Benoit confirme avoir pris contact avec l'UCM pour clarifier et régler cette situation. Une évaluation aura lieu fin janvier avec la responsable de l'UCM.

*** Budget chef-arbitre**

Suite à la demande de Klaus Convents et étant donné la non-taxation des kilomètres sous contrat de vacataire Article 17, Benoit fera une proposition de répartition des frais de Klaus sur base d'un défraiement mensuel fixe et un défraiement kilométrique.

9. Divers

*** Projets « Pour la beauté du sport »**

Benoit explique l'avancement de ces 2 projets au sein de la LFH. Il revient plus précisément sur celui mené avec l'UCL. Afin d'avancer sur la désignation d'un référent éthique, il enverra la proposition d'appel à candidature aux administrateurs pour validation et ainsi lancer la procédure de recrutement.

*** Groupe de réflexion Commission Technique**

Jean-Christophe propose la création d'un groupe de réflexion pour accompagner Jonathan et la CT dans la mise en place de la ligne de conduite sportive de la LFH. Suzanne Moonen lui demande de clarifier le fonctionnement que ce groupe de réflexion pourrait avoir. Jean-Christophe confirme qu'il s'agira d'un groupe de personnes ayant des compétences variées et pouvant donner un avis éclairé sur la réalisation de nouveaux projets sportifs, principalement destinés au « haut niveau ». Les administrateurs marquent leur accord sur le principe, mais confirment que Jonathan devra faire partie de ce groupe de réflexion. Jean-Christophe prendra directement contact avec Jonathan pour en discuter. Jean-Luc précise que la composition de ce groupe de réflexion devra être avalisée par le CA.

***Agenda des réunions 2022-2023**

21/02, 21/03 (visio), 02/05, 13/06

L'Assemblée Générale se tiendra le 24/03/2023.